**  **

**Communiqué de presse commun Impressum – Les journalistes suisses, Syndicom, SNJ-CGT, France**

**Intolérable attaque contre la presse**

**Im**press**um – Les journalistes suisses, l’organisation professionnelle des journalistes et le syndicat des médias Syndicom, pour la Suisse et le SNJ-CGT, pour la France, considèrent la mise en cause et l’interrogatoire de l’envoyée spéciale du *Temps* à Briançon comme intolérable. Le constat est clair : même en France, les droits des journalistes peuvent être bafoués.**

La liberté de la presse n’est pas seulement une valeur qui parle à ceux qui exercent la profession de journaliste. Elle doit être chevillée au cœur de tous. Et plus particulièrement à celui des représentants des autorités mis en place par des gouvernements démocratiquement élus. Malheureusement, pas besoin d’aller très loin pour constater que les droits des journalistes peuvent être bafoués de la manière la plus détestable.

Ce week-end, une journaliste du *Temps* a vécu une aventure particulièrement désagréable avec les forces de l’ordre françaises à l’occasion d’un déplacement professionnel.

Envoyée par le journal pour effectuer un reportage sur les nouvelles routes empruntées par les migrants, Caroline Christinaz a été convoquée puis interrogée durant deux heures à la gendarmerie de Briançon, ville du sud de la France à trois heures de Genève. Sa qualité de journaliste en mission n’a jamais été entendue par les autorités, qui l’ont immédiatement considérée comme suspecte dans un contexte de forte mobilisation des forces de l’ordre pour refouler les migrants dans cette région.

Lors de son interrogatoire, notre consœur a subi des tentatives d’intimidation de la part des gendarmes et du procureur, qui l’ont mise en cause alors qu’elle ne faisait qu’exercer sa profession. Ce n’est tout simplement pas tolérable.

Cette interpellation d’une journaliste n’est pas digne de la patrie des Droits de l’Homme. La récente loi sur la sécurité intérieure montre ses effets néfastes et semble renforcer le caractère répressif des forces de police et de certains magistrats. Le journalisme n’est pas un délit et rien ne saurait entraver la liberté d’informer.

Les journalistes suisses (Im**press**um et Syndicom) et français (SNJ-CGT) se tiennent aux côtés des journalistes du *Temps* pour dénoncer ces faits aussi inacceptables qu’intolérables.

Mercredi 15 novembre 2017